

Par votre intercession, répandez, nous vous en supplions, les grâces célestes sur les nations catholiques auxquelles vous unissent les liens de votre royale famille et desquelles Dieu vous a établi le protecteur. Conjurez le Seigneur et la Vierge immaculée de faire revivre la foi antique dans le peuple chrétien, de raviver la charité, de réformer les mœurs. Obtenez aux princes et aux peuples la vraie concorde, à la Sainte Eglise le triomphe sur ses ennemis, au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre la pleine liberté de gouverner les âmes, et à nous tous, qui implorons votre secours, l'éternelle récompense au paradis. Ainsi soit-il.

(Indulgence de cent jours une fois par jour. — Décret de la S. C. des Indulgences du 12 juin 1894).



CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST

VOILA LA VIE ETERNELLE



L'ÉPREUVE DE MARIE ET DE JOSEPH.

MARIE était revenue à Nazareth, et les signes de sa maternité inconnue à Joseph devenaient manifestes. Comment Dieu sauverait-il l'honneur de sa virginité devant les hommes aux yeux du fiancé à qui elle était promise ? Si elle n'avait été qu'une nature vulgaire, préoccupée d'elle-même, Marie se fût troublée à cette question ; mais elle était trop parfaite pour croire même involontairement, que Dieu la délaisserait alors qu'elle s'était proclamée, plus encore du cœur que des lèvres, "la servante du Seigneur."

Tous ceux qui sont résolus à servir Dieu généreusement se livrent à lui, sans défiance, sachant que le divin Maître est meilleur qu'eux et qu'ils n'ont à se défier ni de sa sagesse, ni de sa puissance, ni surtout de sa bonté. Donc Marie abandonna à Dieu le soin d'elle-même et demeura dans la paix.

Quant à Joseph, qui ignorait le divin mystère, il fut saisi d'hésitation. Mais comme il était un homme juste, il n'osait condamner sa fiancée ; il se résolut à suivre le parti qui lui paraissait le plus